Beauce la Romaine, le 17 juin 2025

RENTREE SCOLAIRE 2025-2026
ECOLES OUZOUER-LE-MARCHE/VERDES/VILLERMAIN

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, dans ce dossier, les éléments nécessaires à l'inscription de votre (vos) enfant(s) aux activités périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire) de l'école « Jules Verne » d'Ouzouer-le-Marché-Villermain et de l'école « René Rigolet » de Verdes.

Ce dossier doit être complété et déposé au service scolaire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire obligatoirement pour toute fréquentation de nos services, même occasionnellement ou en cours d'année scolaire.

Les horaires de classe des écoles seront les suivants : 9h-12h et 13h30-16h30.

A compter de la rentrée 2025, la scolarisation des élèves se fait en fonction du lieu de résidence ou de l'affectation par l'équipe enseignante, comme suit :

Vous habitez à **Verdes, la Colombe ou Semerville**, votre enfant sera scolarisé comme suit :

Niveaux	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Ecoles	Verdes	Verdes	Verdes	Verdes	Verdes	Verdes	OLM	OLM

Vous habitez à **Membrolles, Prénouvellon, Tripleville, Ouzouer-le-Marché ou Villermain**, votre enfant sera scolarisé :

Niveaux	PS	MS	GS	CP*	CE1*	CE2*	CM1*	CM2*
Ecoles	OLM	OLM	OLM	OLM ou Villermain	OLM ou Villermain	OLM ou Villermain	OLM ou Villermain	OLM ou Villermain

*Du CP au CM2, la répartition des élèves sera effectuée par l'équipe enseignante.

Je vous remercie de retourner, **au plus tard le 4 juillet 2025** votre dossier complet, daté, signé et accompagné des documents suivants :

- La fiche de renseignements 2025/2026,
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle extrascolaire,
- L'attestation du quotient familial de la CAF ou MSA, à défaut l'avis d'imposition 2024 (en l'absence de ce document, le tarif le plus élevé sera appliqué),
- La photocopie des vaccins.

Ces documents sont à retourner à l'école de votre enfant ou au service scolaire de la CCTVL, Espace Famille 6 rue du Lieutenant Beau Ouzouer-le-Marché, dûment datés et signés.

Informations utiles :

Les inscriptions au transport scolaire doivent être directement effectuées, avant le 18 juillet 2025, auprès des services de la Région sur le site internet www.remi-centrevaldeloire.fr,où les horaires sont consultables.

Lorsque votre enfant prend le transport scolaire, si une personne habilitée n'est pas présente à l'arrêt ou que l'enfant n'est pas autorisé à rentrer seul, il continuera le circuit et sera emmené jusqu'au périscolaire le plus proche (Ouzouer-le-Marché, Verdes ou Villermain)

En cas de fratrie sur 2 sites, une gratuité du périscolaire s'applique si vous déposez un enfant en périscolaire afin que l'autre enfant prenne le car.
Exemple : Vous déposez vos 2 enfants à 8h30 au périscolaire de Verdes. Un enfant prend le car et l'autre reste en périscolaire jusqu'à l'ouverture de l'école, la gratuité s'applique.

De plus, il est interdit de déposer et/ou récupérer son enfant à la gare routière d'Ouzouer-le-Marché, le personnel intercommunal l'emmène et le ramène au portail élémentaire de l'école « Jules Verne ».

Le service scolaire reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires par téléphone au 02.18.25.00.41 ou par mail : scolaire@ccterresduvaldeloire.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président de la Communauté de Communes
et par délégation
Le Vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires
Bernard ESPUGNA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU VAL DE LOIRE

A CONSERVER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE
44 rue de Châteaudun
45130 Meung-sur-Loire

Contacts :

SERVICE SCOLAIRE
Espace Famille
☎ 02.18.25.00.41
scolaire@ccterresduvaldeloire.fr

SERVICE PERISCOLAIRE
(Matin, midi et soir les jours d'école)
☎ Ouzouer le Marché : 06.47.63.87.17
periscolaire.ouzouer@ccterresduvaldeloire.fr

☎ Verdes : 02.54.86.63.53
☎ Villermain : 02.54.82.44.57

SERVICE EXTRASCOLAIRE
(Les Mercredis et vacances scolaires)
☎ 06.89.73.15.32
caploisirs.ouzouer@ccterresduvaldeloire.fr

Inscriptions 2025-2026

Les présences de votre enfant au périscolaire matin et soir, à l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires et dans un restaurant scolaire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire **nécessitent une inscription via le portail famille** (www.jeunesse-scolaire-cctvl.fr).

Pour les enfants de Petite Section et les nouveaux arrivants, les identifiants vous seront transmis au plus tard 8 août 2025 si la fiche de renseignement est complétée avec une adresse mail valide.
Attention, les identifiants peuvent arriver dans les courriers indésirables.

Les inscriptions pour les services seront ouvertes comme suit :

- Restauration scolaire et accueil périscolaire **à compter du 11 août 2025**
- Accueil des mercredis **à compter du 11 août 2025**
- Accueil des vacances scolaires, une information vous sera transmise en cours d'année scolaire.

Des modifications et/ou inscriptions pourront être effectuées en cours d'année scolaire conformément aux différents règlements intérieurs qui vous seront transmis avant la rentrée scolaire.

Paiement des factures

Les modes de paiement suivants sont possibles :

- Par prélèvement automatique (en faire la demande auprès des services)
- Par carte bancaire (via le portail famille)
- En espèces auprès de votre buraliste (avec le Datamatrix présent sur votre facture)
- Par chèque ou virement au Service de Gestion Comptable de Meung-sur-Loire

TERRES DU VAL DE LOIRE

Ce document est obligatoire pour l'inscription de votre enfant aux différents services (Cantine et Accueil périscolaire).
A retourner à l'école ou au service scolaire au sein de l'Espace Famille d'Ouzouer-le-Marché.

Fiche de renseignements 2025/2026

Merci de remplir le formulaire en lettres capitales.

Enfant

Nom et prénom : _____ **Né(e) le :** ___ / ___ / _____

Ecole : _____ **Niveau de classe :** _____ **Sexe :** _____

Responsables légaux

En 1ère ligne, merci d'inscrire le représentant légal en charge du règlement de la facture.

1/ Nom et prénom : **Adresse :**

N° Allocataire CAF/MSA :

Téléphone domicile : **Téléphone professionnel :** **Téléphone portable :**

E-mail :

Profession* :

2/ Nom et prénom : **Adresse :**

N° Allocataire CAF/MSA :

Téléphone domicile : **Téléphone professionnel :** **Téléphone portable :**

E-mail :

Profession* :

J'accepte la facture électronique

☐ Oui ☐ Non

J'accepte le prélèvement automatique

☐ Oui ☐ Non

Médecin traitant _____ tél : ___.___.___.___.___

Situation familiale* : ☐ Parents en couple ☐ Parents séparés ☐ Veuf ☐ Célibataire

En cas de divorce (séparation), merci de nous joindre le jugement de divorce. Page concernant l'autorité parentale

* : information facultative

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant

Nom et prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

Informations médicales, observations spéciales

Autorisation de Départ Seul de l'enfant

Rentre seul ☐ **si oui, à partir de** ___ h ___

Observations _____

En cas d'hospitalisation

☐ Hôpital de Blois ☐ Hôpital d'Orléans ☐ Hôpital de Chateaudun
☐ Autres

Allergies connues

☐ Alimentaires ☐ Asthme ☐ Augmentin
☐ Pollen ☐ Médicamenteuse

Régime alimentaire (Sans porc, autres allergies...)

L'enfant a eu les maladies suivantes

☐ Angine ☐ Coqueluche ☐ Oreillons
☐ Otite ☐ Rhumatisme articulaire ☐ Rougeole
☐ Rubéole ☐ Scarlatine ☐ Varicelle

L'enfant porte :

☐ des lunettes ☐ des prothèses dentaires ☐ des prothèses auditives
☐ des lentilles ☐ autres

Vaccinations effectuées

☐ Tétracoq ☐ BCG ☐ Coqueluche
☐ Diphtérie ☐ DT polio ☐ Hépatite B
☐ Poliomyélite ☐ Rubéole-Oreillons-Rougeole ☐ Tétanos
☐ Autres

Joindre une copie des pages de vaccinations.

Autorisation de baignade

☐ Non ☐ Oui

Mon enfant est :

☐ Nageur ☐ Non Nageur

Autorisation de faire du vélo

☐ Non ☐ Oui

Autorisation de participer aux sorties organisées (Transport compris)

☐ Non ☐ Oui

Autorisation du Droit à l'image

☐ Autorise la CCTVL à prendre des photos de mon enfant dans le cadre de nos activités en vue d'agrémenter les dossiers de presse.

☐ Autorise la CCTVL à prendre des photos de mon enfant dans le cadre de nos activités en vue d'agrémenter le site internet de la CCTVL

☐ Autorise la parution dans les article de la presse locale

☐ Autorise la CCTVL à filmer mon enfant dans le cadre de nos activités pour faire par exemple un diaporama pour une animation spécifique pour les familles

Je soussigné(e), _____responsable de l'enfant_____,
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche ainsi que l'ensemble des pièces justicatives communiquées
et autorise le personnel de la CCTVL à prendre le
cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues
nécessaires par l'état de mon enfant et je m'engage à porter à la connaissance du service tout changement de situation.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire pour assurer la facturation des frais de restauration et/ou d'accueil périscolaire et extrascolaire. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service des affaires scolaires et direction de la jeunesse et comptable public.

Les données sont conservées pendant l'année scolaire 2025/2026. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la présidence de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire à l'adresse suivante :
accueil@ccterresduvaldeloire.fr ou 44 rue de Châteaudun 45130 MEUNG SUR LOIRE 02.38.45.11.11

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à :
Date ____/_____/_____

Signature du responsable légal :
(précédé de la mention "lu et approuvé")

AUTORISATION DES FAMILLES POUR L'ACCÈS AU SERVICE CAFPRO-MON COMPTE PARTENAIRE
(Quotient Familial)
Mise à jour annuelle – Septembre 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret met à disposition un service internet à caractère professionnel qui permet aux services de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire de consulter directement les éléments de votre dossier d'allocations familiales, nécessaires à l'exercice de leurs missions de facturation des prestations périscolaires et ALSH.

Pour les familles qui ne fourniraient pas l'autorisation d'utilisation du service CAFPRO (ou la copie des avis d'imposition sur le revenu 2024 ou l'attestation de QF de la CAF), la CCTVL serait dans l'obligation de leur appliquer le tarif maximum. Veuillez trouver ci-dessous l'autorisation à compléter, signer et à retourner **avant le 4 juillet 2025.**

Pour les familles qui ne sont pas affiliées à la CAF (MSA), il sera pris le quotient familial figurant sur l'avis d'imposition sur les revenus 2024. Une copie de ce document devra être adressé, faute de quoi, la CCTVL serait dans l'obligation d'appliquer le QF maximum.

Restant à votre disposition, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard ESPUGNA
Vice-président enfance jeunesse et affaires scolaires

Autorisation d'utilisation du service CAFPRO

Après avoir pris connaissance de la présente, et conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du Parlement Européen et du conseil du 27 avril 2016, je (nous) soussigné(s) :

Madame, Monsieur,.....
Parent(s) de(s) enfant(s).....

- **autorisons** les services scolaire et enfance jeunesse de la CCTVL à consulter nos données ressources en se connectant au service internet CAFPRO – MON COMPTE PARTENAIRE dans le cadre du dossier d'inscription et de facturation de mon (mes) enfant(s) en utilisant mon numéro d'allocataire CAF : .....

- **n'autorisons pas** les services scolaires et enfance jeunesse de la CCTVL à consulter nos données ressources par la liaison CAFPRO-MON COMPTE PARTENAIRE. Dans ce cadre, nous avons pris connaissance que le montant maximum de quotient familial sera appliqué si aucun justificatif n'est fourni.

Le.....

Signature(s) du ou des Responsable légaux :